



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24003478

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 DEC. 2023

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0894 518 639

Nom

(en entier) : CVO-Europe

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue de Finlande 4 bat G - 1420 Braine l'Alleud

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social le 09/06/2023.

Par vote séparé, l'assemblée générale renomme en tant que commissaire de l'entreprise : Mazars Reviseurs d'Entreprises SRL, à 1210 Bruxelles, Manhattan Office Tower, avenue du Boulevard 21B8 (représentée par mr X. Doyen). le commissaire effectuera l'audit sur 3 ans, à savoir l'exercice 2023 jusqu'à l'exercice 2025. Ce mandat prendra fin à l'assemblée générale de l'année 2026, sous réserve de réélection.

La rémunération du mandat est fixée à 14.300€ par an (hors TVA et frais).

-Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

L'Assemblée et le conseil donne procuration à KPMG Tax Legal & Accountancy srl, représentée par Virginie Verdoodt senior manager, pour effectuer toutes les démarches relatives à la publication aux annexes du Moniteur Belge et tout autre organisme. Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).